

DELIBERATION CFVUI27-2018

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 septembre 2018.

Objet de la délibération : Création du D.U. « Soutien à la parentalité » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création du D.U. « Soutien à la parentalité » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 3 abstentions.

A Angers, le 27 septembre 2018

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : **05 octobre 2018**

Soutien à la Parentalité

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis du Conseil d'UFR		En date du : 18 Juin 2018
Avis de la CFVU		En date du : 2 Juillet 2018
Avis du CA		En date du : 5 Juillet 2018

Reçu aux services centraux le

Identification

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : Lettres, Langues et Sciences Humaines
Contact : Emmanuel Gratton
Téléphone : 06 79 05 01 72
E-mail @univ-angers.fr : emmanuel.gratton@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

I MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

I ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Emmanuel Gratton	LLSH	MCF	06 79 05 01 72	emmanuel.gratton@univ-angers.fr

I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2018-2019
Début des cours : Janvier 2019

I LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Anne-Clothilde Ceyrolle de Torrier anne-clothilde.ceyrolledetorrier@univ-angers.fr 02 44 68 86 84	Séverine Planchenault severine.planchenault@univ-angers.fr 02 44 68 86 85

Contexte / Opportunité / Originalité

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, étude de besoins des professionnels...)

Adosser un Diplôme d'Université de Soutien à la Parentalité au Diplôme d'Université d'Accompagnement à la Parentalité déjà existant permet de signifier notre compétence de formation dans ce domaine en différenciant les niveaux et en adaptant le contenu, la durée de la formation et les modalités pédagogiques.

Le soutien à la parentalité est devenu une pratique explicite de nombre de professionnels du secteur social, éducatif, médico-social, médical... L'évolution des configurations familiales avec la transformation des liens familiaux qui s'y associe semblent avoir accentué la nécessité pour certains parents d'être accompagnés à certains moments, par des professionnels pour trouver des repères, une écoute et un soutien dans l'affirmation de leur fonction parentale.

L'accompagnement à la parentalité à travers ses dispositifs et ses pratiques, soulève des difficultés théoriques, méthodologiques et éthiques qu'il importe de considérer. Notamment, des questions se posent, sur la légitimité de cet accompagnement à la parentalité, son risque « infantilisant », « normalisant », la forme qu'il doit prendre et le sens qu'il doit permettre de construire, avec le risque pour les professionnels d'être pris à leur insu par leurs propres mouvements identificatoires.

Derrière l'affichage du soutien, nombre d'auteurs comme Gérard Neyrand, soulignent le malaise dans ce travail (« Malaise dans le soutien à la parentalité » Editions Eres, 2018) et les risques de contrôle des parents (« Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité » Editions Eres, 2014), risques de les destituer dans leurs compétences au lieu de les soutenir.

Le DU Soutien à la Parentalité a pour but d'accompagner les professionnels qui sont en relation directe et régulière avec les parents.

En 2015, le DU Accompagnement à la Parentalité a été créé pour répondre à cette question. Ce DU s'adresse à des professionnels de niveau III : psychologues, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, puériculteurs, infirmiers, sage-femmes, médecins. Depuis mars 2016, 231 professionnels ont contacté l'Université dans le cadre de cette formation. Et parmi eux, des professionnels de niveau IV : techniciens de l'intervention sociale et familiale, auxiliaires de puériculture, moniteur-éducateurs, référents famille dans les centres sociaux, bénévoles et élus associatifs. Ils ont sollicité une entrée dans ce DU, via une validation des acquis professionnels et personnels, et ont montré parfois des difficultés pour suivre et valider la formation. Ces professionnels de niveau IV sollicitent donc une formation dans le domaine mais peuvent difficilement y accéder et/ou peuvent se trouver en difficulté quand ils sont intégrés au DUAP.

Des professionnels (médecin, avocat, ingénieurs sociaux, ...) peuvent assurer les enseignements pour une formation adaptée au niveau du public concerné. Les stagiaires ayant validé le DU Soutien à la Parentalité pourront postuler pour le DU Accompagnement à la Parentalité.

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

I STATISTIQUES

	2006/2007		2007/2008		2008/2009	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue						
Formation Initiale						

I CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR			
Date de passage du CFVU			
Date de passage au CA			

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation

Formation Initial Formation Continue

Code NAF

Code NAF :

Code NSF :

Formacode :

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

Salarié
demandeur d'emploi
étudiant (de manière occasionnelle)

Pré requis nécessaire

Avoir une expérience significative dans le champ de l'action sociale et/ou sanitaire auprès des familles.

Niveau d'entrée au diplôme

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Niveau de sortie au diplôme

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Cycle du diplôme

1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum)

21 personnes

Seuil d'ouverture (effectif minimum)

14 personnes dont 8 avec financement (cf. annexe budget)

Procédure de recrutement**Composition de la commission de recrutement :**

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Gratton Emmanuel	Angers	MCF	Emmanuel.gratton@univ-angers.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV...

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission pédagogique de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Conditions de Validation d'acquis :

Les candidats auront la possibilité de valider leurs acquis conformément aux procédures mises en œuvre au sein de l'Université d'Angers.

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

- Intervenir pertinemment (en ayant les connaissances juridiques, sociales, psychologiques, sanitaires) auprès des parents
- Accompagner les parents dans leurs compétences
- Analyser et évaluer une situation familiale
- Favoriser la relation parent/enfant.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- associer les parents dans l'éveil, l'éducation des enfants
- accompagner les parents dans leur statut, fonctions et rôles
- évaluer et prévenir des situations à risques
- co-animer un groupe de parents

Métiers/Profils concernés par la formation

Technicienne de l'intervention sociale et familiale,
Auxiliaire de puériculture,
Moniteur-éducateur,
Référént famille dans les centres sociaux,
Bénévoles ou élus associatifs (ayant le baccalauréat).

Organisation de la formation

Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) : 70 h

Enseignements théorique et pratique : 70h

Stage : néant

Autres (simulation, e-learning...) : néant

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : sur un semestre

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

5 x 2 jours (14h) par mois de janvier à Juin de chaque année

PROGRAMME DETAILLE

Joindre le programme détaillé (Thèmes abordés, modules, volume horaire, nom des intervenants par module etc.) et le calendrier détaillé
Si la formation est en partie

Intégrer le modèle Excel complété

Cf. annexe 1

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composition de l'équipe pédagogique formant le conseil pédagogique de la formation diplômante
Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire.
les intervenants doivent et joindre leur CV précisant leur expérience sur le thème de la formation
Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement
Attention à la limite d'âge pour les vacataires

Intégrer le modèle Excel complété

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Gratton Emmanuel	Université d'Angers	MCF	Emmanuel.gratton@univ-angers.fr
Hardouin Michelle	CMPP	Assistante sociale formatrice DSTS	michelle.bonduhardouin@gmail.com
Filloneau M-Nathalie	En libéral	Avocate	marie-nathalie-fillonneau@orange.fr
Caloyanni Laurence	Conseil départemental	Médecin PMI	l.caloyanni@maine-et-loire.fr
Marias Rebecca	Adomicile49	Educatrice spécialisée Directrice adjointe CAFDES (en cours)	bkmarias@hotmail.fr
Pierrois Aurélie	SOS Femmes	Educatrice spécialisée Master DAST	aureliepierrois@orange.fr

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.
Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.
Pour les stages, précisez les lieux « agréés » s'il y en a.

Cf. annexe 1

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION

I EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire). Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ? (Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)

Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Oral portant sur l'ensemble des modules de la formation Présentation et analyse d'une situation de soutien à la parentalité		Capacité d'analyse de la situation dans sa complexité. Positionnement en tant que professionnel. Capacité d'évaluation et de prévention des situations à risque. Pertinence des liens entre les aspects théoriques, méthodologiques et éthiques.	Contrôle continu devant un binôme d'intervenants évaluateurs.

Commission pédagogique suivante :

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Gratton Emmanuel	Université d'Angers	MCF	Emmanuel.gratton@univ-angers.fr
Hardouin Michelle	CMPP	Assistante sociale formatrice DSTS	michelle.bonduhardouin@gmail.com
Filloneau M-Nathalie	En libéral	Avocate	marie-nathalie-filloneau@orange.fr
Caloyanni Laurence	Conseil départemental	Médecin PMI	l.caloyanni@maine-et-loire.fr
Marias Rebecca	Adomicile49	Educatrice spécialisée Directrice adjointe CAFDES (en cours)	bkmarias@hotmail.fr
Pierrois Aurélie	SOS Femmes	Educatrice spécialisée Master DAST	aureliepierrois@orange.fr

Tutorat : néant

Jury de soutenance :

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Gratton Emmanuel	Université d'Angers	MCF	Emmanuel.gratton@univ-angers.fr
Hardouin Michelle	CMPP	Assistante sociale formatrice DSTS	michelle.bonduhardouin@gmail.com
Filloneau M-Nathalie	En libéral	Avocate	marie-nathalie-fillonneau@orange.fr
Caloyanni Laurence	Conseil départemental	Médecin PMI	l.caloyanni@maine-et-loire.fr
Marias Rebecca	Adomicile49	Educatrice spécialisée Directrice adjointe CAFDES (en cours)	bkmarias@hotmail.fr
Pierrois Aurélie	SOS Femmes	Educatrice spécialisée Master DAST	aureliepierrois@orange.fr

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

*Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit)
Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour quelle durée ? Dans quelles conditions ?*

*Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.
Préciser les éventuelles exceptions :*

Pour être déclaré admis au DU « » il faut : présenter une situation de soutien à la parentalité au terme de la formation et devant 2 personnes intervenant dans la formation. (10 mns de présentation + 20 mns de discussion)

I COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Pour information : Composition du jury de l'examen

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Gratton Emmanuel	Université d'Angers	MCF	Emmanuel.gratton@univ-angers.fr
Hardouin Michelle	CMPP	Assistante sociale formatrice DSTS	michelle.bonduhardouin@gmail.com
Filloneau M-Nathalie	En libéral	Avocate	marie-nathalie-fillonneau@orange.fr
Caloyanni Laurence	Conseil départemental	Médecin PMI	l.caloyanni@maine-et-loire.fr
Marias Rebecca	Adomicile49	Educatrice spécialisée Directrice adjointe CAFDES (en cours)	bkmarias@hotmail.fr
Pierrois Aurélie	SOS Femmes	Educatrice spécialisée Master DAST	aureliepierrois@orange.fr

I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre, tarif)

Une seconde session peut être envisagée selon les mêmes modalités que la première session, un mois après la première session.

Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

Inscription au RNCP / A L'INVENTAIRE

RNCP : **Oui** **Non** **En cours**
Inventaire : **Oui** **Non** **En cours**

Tarif

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Un tarif par heure est proposé en cas d'acquisition possible et indépendante de modules

Formation initiale : néant

Formation continue :

Financement individuel : 730 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 1150 €

Tarif au module : 175 € (Pas de Droits Universitaires)

Une inscription au module n'est possible que pour les modules 2, 3 et 4.

BUDGET PRÉVISIONNEL

[Intégrer le budget EXCEL](#)

Cf. annexe 2

Marketing/Communication/Commercialisation

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Merci de réfléchir d'ores et déjà à vos propres réseaux qui seront à solliciter en lien avec votre DU ainsi que les contacts à activer

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

Quelques pistes à approfondir avec le service relation-client de la DFC (Bénédicte FERRA Y CASTELL et Francette GUILLEMIN). Un RDV sera calé une fois le projet validé par les instances universitaires.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait - : Plutôt insatisfait + : Plutôt satisfait ++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? (Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).				

En complétant ce tableau vous dynamiserez votre formation par l'alignement pédagogique.

Il y a alignement pédagogique lorsque :
 d'apprentissage (compétences visées) sont cohérents avec
 méthodes/activités pédagogiques utilisées
 stratégies d'évaluation mises en œuvre pour vérifier l'acquisition des compétences visées par la formation

les objectifs
 les
 et les

Diplôme d'Université Soutien à la Parentalité								
Numéro du module	Intitulé du module et responsable du module	Pré-requis (compétences requises avant l'entrée en formation du module) progression pédagogique (articulation entre le module concerné et les autres modules)	Compétences attendues visées en verbe d'action (3 compétences max : de quoi les stagiaires devront-ils être capables à la fin du module)	Contenu (quel contenu pour atteindre les compétences visées)	Méthodes/Activités pédagogiques utilisées pour aider le stagiaire à acquérir les compétences attendues (diaporamas commentés, vidéos, qcm, études de cas, mises en situation, jeux de rôle, retours réflexifs, groupes de travail, échanges interactifs, ...)	Evaluation (comment je vais faire pour vérifier évaluer que les compétences visées sont bien acquises)	Durée du module	Intervenants
1	Le soutien à la parentalité : une histoire de rencontre entre soi et l'autre , <u>Michelle HARDOUIN</u> , assistante familiale et formatrice	Etre capable de s'engager dans un travail de questionnement sur le sens de la formation dans son parcours, être en capacité de travailler sur ses représentations, être en capacité de conduire un travail coopératif	Identifier ses ressources personnels et professionnelles pour développer une posture d'accompagnement, savoir mettre en œuvre une démarche de reconnaissance des savoirs expérimentiels des parents, identifier les modalités d'animation favorisant la coopération et l'implication des participants.	la posture clinique d'accompagnement, la démarche de reconnaissance des acquis de l'expérience à trace-vers les 3 temps que sont l'émergence, la reconnaissance et la transférabilité des savoirs, savoir agir et savoir être, l'approche biographique	Alternance de travail individuel, en petit et grand groupe avec des supports d'expression créatrice (photographie, collage, dessin , écriture)	Evaluation globale : présentation et analyse d'une situation de soutien à la parentalité en fin de formation	10,5 h	Emmanuel GRATTON et Michelle HARDOUIN, pour l'ouverture de la formation, Michelle HARDOUIN et Gaël RENOUX en co-animation
2	Droit et responsabilités des familles et des professionnels , <u>Marie-Nathalie Fillonneau</u> , avocate et médiatrice familiale	Travailler auprès des familles, parents, enfants, adolescents, connaître son cadre juridique d'intervention (son mandat, son contrat)	Identifier le cadre/ les normes juridiques des interventions/situations, connaître les droits et devoirs des publics concernés (familles/parents/enfants), les nommer, les respecter, être capable de les restituer, identifier les principaux dispositifs juridiques et judiciaires de protection de l'enfance, être capable d'orienter / d'alerter en situation de risque, situer son cadre juridique d'intervention, son étendue, ses limites pour accompagner les adultes en charge d'enfants, les parents, à l'exercice de leurs responsabilités et fonction parentale.	Le cadre de la filiation et les filiations : Etablissement de la filiation/des filiations, Contestation. L'autorité parentale : Un peu d'histoire, Titulaires de l'autorité parentale, les tiers, Contenu de l'autorité parentale. Dispositifs de protection : du contrôle à la sanction : Assistance éducative, Délégation /retrait/déclaration judiciaire de délaissement, Sanctions pénales, Assistance éducative, Délégation /retrait/déclaration judiciaire de délaissement, Sanctions pénales, Autres dispositifs : Synthèse socio-historique de la politique de soutien à la parentalité : évolution des familles, enjeux sociaux et politiques, présentation des différents dispositifs de soutien à la parentalité (branche famille et département) avec focus sur les dispositifs locaux ; REAAP (porteur de projet à solliciter), espace rencontre et/ou AEMO par exemple	Alternance de Cours magistral, études de cas et échanges interactifs	Evaluation globale : présentation et analyse d'une situation de soutien à la parentalité en fin de formation	10,5 h	Marie-Nathalie FILLONNEAU (et sous réserve d'un magistrat)
3	Les dispositifs de soutien à la parentalité , <u>Aurélie PIERROIS</u> , éducatrice et Master 2 DAST	Avoir une expérience professionnelle dans le champ du soutien à la parentalité, identifier le cadre des politiques publiques de soutien à la parentalité (Etat-département- Caf), identifier le cadre juridique de l'autorité parentale (lien avec le module précédent)	Repérer les différents dispositifs de soutien à la parentalité dans le cadre du droit commun et dans le cadre judiciaire, comprendre et situer la genèse et l'évolution des politiques publiques de soutien à la parentalité en France	Synthèse socio-historique de la politique de soutien à la parentalité : évolution des familles, enjeux sociaux et politiques, présentation des différents dispositifs de soutien à la parentalité (branche famille et département) avec focus sur les dispositifs locaux ; REAAP (porteur de projet à solliciter), espace rencontre et/ou AEMO par exemple	Diaporamas commentés, Travail en sous-groupes, Vidéos, Quiz	Evaluation globale : présentation et analyse d'une situation de soutien à la parentalité en fin de formation	10,5 h	Aurélie PIERROIS, un porteur de projet REAAP, une animatrice réseau parentalité
4	Prévention, Santé, Bien-être , <u>Laurence CALOYANNI</u> , médecin de PMI et intervenante dans plusieurs réseaux santé	Travailler auprès des familles et enfants, considérer la prévention précoce comme un vecteur de soutien à la parentalité, intégrer la santé comme un des éléments favorisant le bien-être de la relation parents/enfants	Intégrer la dimension santé dans l'accompagnement global, connaître des relais variés à proposer aux parents dans le champ sanitaire, savoir relier le sanitaire et les dispositifs de soutien à la parentalité	Définition de la santé au sens de l'OMS, Approche de la santé aux différents âges de la famille et de l'enfant et selon les événements de la vie, Prendre en compte la santé dans les différents lieux de vie	Alternance de diaporama, de cas cliniques et création d'un support santé/parentalité, vidéo ,...	Evaluation globale : présentation et analyse d'une situation de soutien à la parentalité en fin de formation	10,5 h	Laurence CALOYANNI
5	Le projet au cœur des pratiques , <u>Rébecca MARIAS</u> , directrice adjointe (TISF) et CAFDES (en cours)	Etre en capacité de questionner sa pratique et ses représentations, être en posture d'écoute et de disponibilité, capacité de réflexion et de construction collective à partir d'expériences partagées	acquérir une posture coopérative avec les parents, s'engager dans un travail partenarial, identifier les réalités et contextes de la parentalité, mesurer l'écart entre l'approche professionnelle de la parentalité et l'exercice parental, prendre du recul sur les situations rencontrées et identifier les ressources mobilisables	La parentalité et ses postures différenciées parents/professionnels, Les réalités, pratiques sociales et sociétales qui viennent heurter l'exercice de la parentalité, Les préoccupations parentales : l'usage des médias, les addictions, les conduites à risques...	Brain storming autour des définitions, études de cas ou mises en situation, échanges interactifs, apports théoriques sur le projet et la posture professionnelle, diaporamas, vidéos (selon les thèmes retenus)	Evaluation globale : présentation et analyse d'une situation de soutien à la parentalité en fin de formation	10,5 h	Rébecca MARIAS et un intervenant selon le focus thématique retenu
6	Analyse de la pratique , <u>Emmanuel GRATTON</u> , MCF psychologie clinique sociale	Avoir une expérience significative auprès des familles, parents et enfants, Vouloir développer sa pratique en direction des parents	Analyser des situations familiales, Savoir coopérer avec les parents, Evaluer des situations à risques, Articuler les savoirs théoriques, pratiques et éthiques	Analyse des pratiques à partir de situations apportées par les professionnels. Partage des expériences et co-réflexion sur la complémentarité des pratiques et des dispositifs	Analyse de la pratique	Evaluation globale : présentation et analyse d'une situation de soutien à la parentalité en fin de formation	3,5 h x 4 (après-midi de la deuxième journée des modules 1, 2, 3 et 4)	Rébecca MARIAS, Laurence CALOYANNI, Aurélie PIERROIS

DU Soutien à la Parentalité

LLSH

MAJ 12/06/2018

Niveau	L & LP	M	Validité
	1	0	

RECETTES				avec des tarifs formations hors droits ministériels	13 580,00 €
Inscription à la totalité de la formation		nb. stagiaires	Tarif	Total	
	Financement entreprise/Opca	8	1 150,00 €	9 200,00 €	
	Sans financement	6	730,00 €	4 380,00 €	
	Total :	14		13 580,00 €	
Inscription par module		nb. inscriptions	Tarif	Total	
			175,00 €	- €	

DÉPENSES 10 794,23 €

>> Poste personnel enseignants

Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires	10	10	10	434,80 €
642	Autres intervenants	15	15	15	889,35 €
	Sous-total	0	25	25	1 324,15 €
Enseignement					
641	Enseignants titulaires	3,5	3,5	8,75	380,45 €
642	Autres intervenants	59,5	45,5	134,75	7 989,63 €
	Sous-total	63	49	143,5	8 370,08 €
Encadrement stagiaires / Tutorat			heures de tutorat / stagiaire		
		0	Nb. stag. encadrés	nb. heures TD	
641	Enseignants titulaires	0	0	0	- €
642	Autres intervenants	0	0	0	- €
	Sous-total	0	0	0	- €
Prestation de service		nb. jours	tarif journalier		
	Intervenant				- €
Total poste personnel :				143,5	9 694,23 €

>> Fonctionnement

606	Achat, fourniture et matériaux	
613	Location	
618	Reprographie / Documentation	300,00 €
623	Publicité / Communication	200,00 €
624	Transports	
625	Déplacement, missions, réception	500,00 €
626	Frais postaux	100,00 €
628	Divers	
Total fonctionnement :		1 100,00 €

Contribution FC	20%	2 716,00 €
Droits de base universitaires vers DFC	14	134,00 €
DIFFÉRENTIEL pour la Composante		69,77 €